

**Matériel et procédure de ravitaillement en carburant en vigueur pour les Trophées :  
TTE Pirelli Series / 206-208 RELAIS / FREE Proto**

Tous les concurrents devront posséder le système de ravitaillement validé par la FFSA :

- Conforme à l'Art. 7.5 du Règlement Standard des Circuits "Asphalte"
- Conforme à l'Art. 4-2/3 du Règlement Sportif du TTE Pirelli Series
- Conforme à l'Art. 4-2/3 du Règlement Sportif du 206-208 RELAIS
- Conforme à l'Art. 4-2/3 du Règlement Sportif du FREE Racing

**MATÉRIELS****1/ POMPE MANUELLE SEMI-ROTATIVE de marque Japy**

- Réf. FEP2C-KR
  - Réf. FEP2C-KR-RC : équipé d'un clapet anti retour sur le tube d'aspiration
- ET

**2/ CHARIOT METALLIQUE**

- Etanche, munis de 4 roulettes de conception libre
- Côté : 600 mm maximum / Hauteur du bac : 50 mm minimum
- Hauteur de la potence : 1000 mm

Sur le fond du bac :

- 2 calles seront fixées mécaniquement afin d'éviter le glissement du bidon
- Le bidon sera fixé solidement sur la potence à l'aide d'une sangle

Sur la potence :

- 1 crochet sera fixé, permettant ainsi de poser le tuyau et le pistolet (Voir photo)
- 1 tonnelet métallique de 60 litres maximum, homologué ONU 1A1/X-1,6/400
- 1 compteur/débitmètre étalonnage Atex est autorisé (Réf. ID-Japytex)

Dans un esprit d'équité, le kit "JAPY" sera identifiable par les commissaires techniques du TTE.

ET

**3/ EXTINCTEUR**

Chaque concurrent devra posséder, obligatoirement un extincteur de 5kg poudre, autorisé par la liste N°6 de la FFSA

**PROCÉDURE**

- La voiture doit-être dirigée vers son emplacement d'arrêt, par une seule personne, à l'aide d'une "Sucette" (Dim 200x200 mm ou Diam 300 mm). Aucune autre personne ne doit se positionner devant la voiture avant l'arrêt complet
- Le ravitaillement en carburant est interdit à l'intérieur du stand
- Les 4 roues doivent être posées sur le sol, le moteur arrêté, les portières fermées (sauf dérogation de l'organisateur)
- Aucune intervention mécanique n'est autorisée pendant le ravitaillement
- Le pilote peut rester seul à bord du véhicule
- Pendant le remplissage de carburant, le changement de pilote est interdit
- Un chiffon absorbant, tenu par le préposé au ravitaillement est obligatoire durant l'opération
- Il est recommandé d'utiliser une protection de roue, genre toile ininflammable, sous le bouchon de réservoir afin d'éviter les dégâts provoqués par un éventuel écoulement du carburant
- L'assistant "incendie" sera muni d'un extincteur de 5 kg à poudre pour hydrocarbure, en cours de validation (date de validation inférieure à 2 ans) goupille de sécurité enlevée
- L'utilisation d'un extincteur du circuit n'est autorisée que dans un cas de force majeure
- Les 3 préposés au ravitaillement doivent être équipés d'une combinaison, d'une cagoule, et une paire de gants conformes aux normes 8856-2000 (avec lunettes de type "tous travaux") ou casque intégral, visière fermée
- Le Team Manager/Chef d'équipe sera tenu pour responsable des ravitaillements et de la sécurité des personnels
- Pendant l'arrêt au stand d'une voiture, seuls le Team Manager et les ravitailleurs sont autorisés sur la pitlane
- Le Team Manager/Chef d'équipe sera responsable des mesures de sécurité
- L'utilisation de tout équipement électromécanique est interdite à proximité des voitures pendant les opérations de ravitaillement
- L'équipe de ravitaillement ne peut sortir du stand qu'après l'arrêt du véhicule

**CONTACT pour COMMANDE****Société JAPY – FLOZE Julien**

1120, avenue Oehmichen / 25460 ETUPES - France

Tél. 03 81 96 16 47 – 06 13 20 18 24 / Email : [jfloze@pompes-japy.com](mailto:jfloze@pompes-japy.com)

Le kit de ravitaillement est à commander exclusivement auprès de la Société JAPY (Le TTE ne prendra aucune commande).